



COMMUNE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1^{er} tour)

Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

- que seule la liste Municipalité, comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

PROCLAME

Madame Anne BAUMANN, née le 05.01.1973, originaire de Valeyres-sous-Rances, domiciliée à Champ Fossoy 16 à 1358 Valeyres-sous-Rances, **élue tacitement Syndique** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau :



La secrétaire :

Valeyres-sous-Rances, le 7 avril 2026